



## **MÉTIERS HORLOGERS : 386 jeunes gens entament une formation en 2009**

**Les métiers de l'industrie horlogère exercent ont toujours le vent en poupe malgré un contexte économique difficile : en 2009, le nombre de nouveaux apprentis reste stable avec un effectif de 386, soit une diminution de 15 postes par rapport à l'année passée. A l'autre bout de la filière de formation, on constate une augmentation de 31 %. Les titres décernés sont passés de 206 en 2008 à 270 en 2009. Un résultat réjouissant qui témoigne que la branche prend très au sérieux la formation de sa relève.**

Par métiers horlogers, on entend les 3 versions de l'horloger (praticien, en industrie, rhabilleur), le micromécanicien, le dessinateur-constructeur en microtechnique, l'opérateur en horlogerie AFP, le polisseur et le termineur en habillage horloger. A la rentrée 2009, ce sont donc 386 jeunes gens qui ont entamé une formation dans l'une de ces professions, dont 268 en école à plein temps (69,4%) et 118 en apprentissage dual (30,6%). C'est ce qui ressort d'une enquête de la CP auprès des écoles et entreprises formatrices. Ces chiffres témoignent de la forte attractivité de la branche mais ils sont aussi le reflet des efforts de la CP pour encourager la formation.

### **252 apprentis horlogers**

Dans le détail, les 386 nouveaux apprentis de la rentrée 2009 se répartissent en 352 horlogers (137 praticiens, 91 rhabilleurs et 24 en industrie), 13 opérateurs en horlogerie AFP, 74 micromécaniciens, 32 dessinateurs, 10 polisseurs et 5 termineurs en habillage horloger. Apparemment modestes, les chiffres des deux dernières professions témoignent d'une brusque remontée des apprentissages dans le domaine de la boîte de montre : il y a trois ans on ne dénombrait que 6 apprentis.

La situation conjoncturelle actuelle peut-elle compromettre l'avenir professionnel des futurs apprentis ? A cette question, il convient de répondre que la durée d'un passage économique difficile doit être mise en perspective avec la durée de la formation (de 2 à 3 ans !). Les entreprises horlogères veillent donc à maintenir le nombre de places d'apprentissage afin de disposer en permanence de professionnels dûment formés ainsi que pour pérenniser et consolider leur savoir-faire interne.

### **Plus de diplômés en 2009**

La popularité des métiers horlogers auprès des jeunes n'est pas nouvelle : si l'on examine le nombre de nouveaux diplômés (c'est-à-dire les formations entamées voici 3 ou quatre ans), on constate aussi une hausse régulière.

Par ailleurs, depuis 2007, la branche forme des apprentis opérateurs en horlogerie en 2 ans, sur le modèle de l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). 2009 représente la première volée de 6 lauréats titulaires de ce nouveau titre de formation.

En 2009, 270 personnes ont reçu un titre CFC ou AFP, contre 206 en 2008, 216 en 2007 et 190 en 2006.

Le contexte économique global n'épargne pas l'industrie horlogère. Mais le recul de la branche n'a de très loin pas effacé toute la croissance des dernières années. C'est dire que la branche a encore besoin de personnes formées, qu'elle maintient le nombre de ses apprentis et que ses améliorations techniques nécessitent des qualifications en nombre croissant. De fait, s'il est vrai que le marché du travail est tendu dans la branche, la hausse régulière des apprentis et des diplômés montre que l'industrie des garde-temps ne réagit pas avec retard à la situation, mais qu'elle sait anticiper les efforts à accomplir.

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à :

Mme Florence Jordan, Chargée de communication et documentation, Convention patronale de l'industrie horlogère, Tél : 032 / 910 03 83, e-mail : media@cpih.ch

La Chaux-de-Fonds, le 17 novembre 2009

**La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse** est l'organisation faîtière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. Elle regroupe 436 entreprises occupant plus de 40'000 travailleurs. "Politique patronale", "Formation professionnelle", "Santé et Sécurité au travail" et "Communication - documentation" constituent les 4 secteurs d'activité de cette organisation. Sa Présidente est Mme Elisabeth Zölch, ancienne conseillère d'Etat bernoise, et son Secrétaire général M. François Matile.

	Nombre de CFC décernés										
	2009		2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
	Apprentis	Ecole à plein temps									
Opérateurs en horlogerie AFP	6		6								
Horlogers praticiens	42	68	110	65	69	64	55	50	46	51	30
Horlogers dans le domaine professionnel de l'industrie	17	0	17	13	19	15	16	21	18	17	22
Horlogers dans le domaine professionnel du rhabillage	12	50	62	45	63	48	54	59	64	62	65
Micromécaniciens	2	36	38	39	40	40	44	38	53	51	29
Dessinateurs en microtechnique	1	30	31	29	17	16	14	16	10	11	17
Mécaniciens-boîtier	0		0	1	0	1	0		0	0	
Mécaniciens en étampes	0		0	0	0		0		0	2	6
Polisseurs	4		4	10	6	6	6	10	15	5	
Termineurs en habillage horloger	2		2	4	2		2		0	2	
<b>Totaux</b>	<b>86</b>	<b>184</b>	<b>270</b>	<b>206</b>	<b>216</b>	<b>190</b>	<b>191</b>	<b>194</b>	<b>206</b>	<b>201</b>	<b>169</b>

Source: enquête auprès des écoles d'horlogerie

	CFC décernés en formation duale					
	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Opérateurs en horlogerie AFP	6					
Horlogers praticiens	42	33	28	25	29	25
Horlogers dans le domaine professionnel de l'industrie	17	13	19	15	16	9
Horlogers dans le domaine professionnel du rhabillage	12	6	8	8	10	10
Micromécaniciens	2	0	1	1		
Dessinateurs en microtechnique	1	2	0			
Mécaniciens-boîtier	0	1	0			
Mécanicien en étampes	0	0	0			
Polisseurs	4	10	6	6	6	10
Termineur en habillage horloger	2	4	2		2	
<b>Totaux</b>	<b>86</b>	<b>69</b>	<b>64</b>	<b>55</b>	<b>63</b>	<b>54</b>

Source: enquête auprès des écoles d'horlogerie

	Nouveaux contrats								
	2009		2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
	Apprentis	Ecole à plein temps							
Opérateurs en horlogerie AFP (nouvelle formation en 2 ans)	13	0	13	17	8				
Horlogers praticiens	47	90	137	139	120	96	88	98	66
Horlogers dans dom. prof. rhab.	16	75	91	83	94	78	72	57	107
Horloger dans le dom. Prof. Ind.	24	0	24	29	23	21	21	13	16
Micromécaniciens	3	71	74	74	79	59	75	61	72
Dessinateurs-constructeurs en microtechnique	0	32	32	40	42	34	55	29	28
Mécaniciens-boîtier	0	0	0	0	0	1	1		
Mécanicien en étampes	0	0	0	0	0	0	0		
Polisseurs	10	0	10	13	14	5	7	11	16
Termineur en habillage horloger	5	0	5	6	3	1	2		4
<b>Totaux</b>	<b>118</b>	<b>268</b>	<b>386</b>	<b>401</b>	<b>383</b>	<b>295</b>	<b>321</b>	<b>269</b>	<b>309</b>

Source: enquête auprès des écoles d'horlogerie

	Nouveaux contrats en formation duale					
	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Opérateurs en horlogerie AFP	13	17	8			
Horlogers praticiens	47	61	46	39	34	40
Horlogers dans le domaine prof. du rhabillage	16	13	7	14	13	12
Horlogers dans le domaine prof. de l'industrie	24	29	23	21	21	13
Micromécaniciens	3	7	3	2	2	1
Dessinateurs en microtechnique	0	1	1	1		2
Mécaniciens-boîtier	0	0	0		1	
Mécanicien en étampes	0	0	0			
Polisseurs	10	13	14	5	7	11
Termineur en habillage horloger	5	6	3	1	2	
<b>Totaux</b>	<b>118</b>	<b>147</b>	<b>105</b>	<b>83</b>	<b>80</b>	<b>79</b>

CFC horlogers 70 103 76 74 68 65

Source: enquête auprès des écoles d'horlogerie